



Biganos le 13 Août 2011

Formation Accident du travail et Maladie Professionnelle

Public concerné : Délégués du personnel, élus au comité d'entreprise et mandatés au CHSCT susceptible d'avoir à renseigner un salarié sur les procédures de reconnaissance Accident du Travail et Maladie Professionnelle.

Objectifs : A l'issue de cette formation les participants seront capables de :

- Définir et distinguer les notions de l'Accident du Travail et de la Maladie Professionnelle.
- Etre en mesure d'informer les salariés victimes d'Accident du Travail et de Maladie Professionnelle sur leurs droits en matière de déclaration, prise en charge, reconnaissance et réparation.

Formateurs : Quatre formateurs du pôle formation de la Filpac en compagnie de Didier Labat.

Durée : Deux journées

Programmation : les 7 et 8 Mars 2013

Horaires : du jeudi 8h30 au vendredi 17h

Lieu : Montreuil

Pour toute information complémentaire contactez Yannick Garnier au 06-62-74-42-28 ou yan2401@gmail.com, pensez au délai d'un moi pour la demande de formation syndicale envers vos hiérarchies. D'autres dates sont organisées à d'autres lieux pour cette même formation.